

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01125 Numéro SIREN : 419 610 183 Nom ou dénomination : AUXODIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt 8424

greffe



Sas AUXODIS

Avenue du Général De Gaulle

21130 AUXONNE

Exercice clos le : 31 janvier 2022

SIRET : 41961018300024

SARL KAPPA CONSULTANTS
BP 62146 Parc des Collines
11 Avenue de Strasbourg - DIDENHEIM
68060 MULHOUSE CEDEX

Alsace

Tel : 03-89-33-14-14
Fax : 03-89-43-86-22

E-mail : kappa@kappasud.com

ATTESTATION

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

Sas AUXODIS

Pour l'exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni audit ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	13 127 264,20 €
- Chiffre d'affaires	35 539 210,19 €
- Résultat net comptable	907 300,66 €

Fait à Didenheim

Le 12/04/2022

Expert comptable

Jean-Pierre Buyat

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*04

CERTIFIÉ CONFORME

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODISAdresse de l'entreprise Avenue du Général De Gaulle 21130 AUXONNEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 41961018300024Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2022

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement*	CX		CQ		
	Frais de développement*	AF	54 234	AG	54 234	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
	Fonds commercial (1)	AJ		AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	1 061 760	AO		1 061 760
	Terrains	AP	9 987 343	AQ	3 125 703	6 861 640
	Constructions	AR	725 639	AS	501 832	223 806
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	1 083 264	AU	503 839	579 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AV	262 134	AW		262 134
	Immobilisations en cours	AX	30 000	AY		30 000
	Avances et acomptes	CS		CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		CV		
	Autres participations	BB		BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	123 762	BE		123 762
	Autres titres immobilisés	BF	10 896	BG		10 896
	Prêts	BH	80	BI		80
	Autres immobilisations financières*	BJ	13 339 112	BK	4 185 609	9 153 503
	TOTAL (II)	BL	14 466	BM		14 466
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BN		BO		
	Matières premières, approvisionnements	BP		BQ		
	En cours de production de biens	BR		BS		
	En cours de production de services	BT	2 742 461	BU		2 742 461
	Produits intermédiaires et finis	BV	5 459	BW		5 459
	Marchandises	BX	454 233	BY		454 233
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	130 369	CA		130 369
	Créances	CB		CC		
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD		CE		
	Autres créances (3)	CF	533 615	CG		533 615
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	93 159	CI		93 159
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CJ	3 973 761	CK		3 973 761
	Disponibilités	CW				
	Charges constatées d'avance (3)*	CM				
	TOTAL (III)	CN				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CO	17 312 873	1A	4 185 609	13 127 264
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif* (VI)					
	TOTAL GENERAL (I à VI)					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas AUXODIS		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	262 157		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	907 301		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 213 458	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17 980		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	17 980		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 406 076		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	54 313		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 370		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 888 151		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 372 860		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	78 229		
	Autres dettes	EA	77 339		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	16 488		
TOTAL (IV)		EC	11 895 826		
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	13 127 264		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	6 044 999		
		EH	941 196		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas AUXODIS

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	32 909 837	FB		FC	32 909 837
	Production vendue { biens * services *	FD	1 909 770	FE		FF	1 909 770
		FG	719 603	FH		FI	719 603
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	35 539 210	FK		FL	35 539 210
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	163 449
	Autres Produits (1) (11)					FQ	291 325
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	35 993 984
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	28 726 345
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-431 927
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	48 883
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	743
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 613 674
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	420 143
	Salaires et traitements *					FY	2 620 848
	Charges sociales (10)					FZ	649 756
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	724 001
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)					GE	19 782
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	34 392 249
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 601 735
	Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	14 075
		Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	129 795
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	Total des charges financières (VI)					GU	129 795
						GV	-129 795
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 486 016

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas AUXODISNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 506
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	39 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 506
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	22 142
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	11 596
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	34 538
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 968
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	220 932
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	366 751
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	36 051 566
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	35 144 265
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	907 301
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	99 076
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	65 570
(9)	Dont transfert de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	163 449
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	4 268
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
AUTRES PRODUITS EXC.		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS / CESSIONS ACTIFS			4 506
INDEMNITE TRANSACTIONNELLE			39 000
VNC / CESSIONS ACTIFS		800	
DOTATION / PROVISIONS		22 142	
		11 596	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

RENOIS

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas AUXODIS		Néant ☐ *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
				3						
INCORP.				CZ		D8				
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		KD	54 234	KE				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KG	1 061 760	KH				
CORPORELLES	Terrains			KJ	7 618 940	KK				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KM		KN				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KP	2 322 849	KQ				
		Installations gales, agencés, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KS	703 943	KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KV		KW				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	143 807	KZ				
		Matériel de transport *		LB	840 297	LC				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF				
	Emballages récupérables et divers *		LH	189 518	LI					
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL					
Avances et acomptes		LN	12 881 114	LO						
	TOTAL III									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M				
	Autres participations			8U		8V				
	Autres titres immobilisés			IP	95 019	IR				
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	20 376	IU				
				LQ	115 395	LR				
	TOTAL IV			ØG	13 050 743	ØH				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	13 050 743	ØH				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				
				par virements de poste à poste 1		3				
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4				
INCORP.										
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	54 234			
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	1 061 760			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	7 631 221			
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH	2 356 122			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK	725 639			
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN				
		Matériel de transport	IV	MP	65 507	MQ	213 300			
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS		MT	869 964			
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW					
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA	262 134				
Avances et acomptes	NC	ND		NE	30 000					
	TOTAL III	IY	NG	65 507	NH	13 150 140				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7					
	Autres participations	IØ	ØX		ØY					
	Autres titres immobilisés	II	2B	1 000	2C	123 762				
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	9 400	2F	10 976				
	TOTAL IV	I3	NJ	10 400	NK	134 738				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	75 907	ØL	13 339 112	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **Sas AUXODIS** Néant ☒ *

Exercice N clos le **31/01/2022**

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas AUXODIS										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	54 234	PF		PG		PH	54 234						
TOTAL I		RK	54 234	RM		RN		RO	54 234						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM	1 718 195	PN	355 407	PO		PQ	2 073 603						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	867 829	PW	184 271	PX		PY	1 052 100						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	433 333	QA	68 500	QB		QC	501 832						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH	50 656	QI	39 463	QJ	43 365	QK	46 754						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	380 725	QM	76 360	QN		QO	457 085						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	3 450 738	QV	724 001	QW	43 365	QX	4 131 375						
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	3 504 972	ØP	724 001	ØQ	43 365	ØR	4 185 609						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY							
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas AUXODIS

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	5 275	4B		4C		4D	5 275	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	1 109	4P	11 596	4R		4S	12 705	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	6 384	TV	11 596	TW		TX	17 980	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	6 384	UB	11 596	UC		UD	17 980	
	Dont dotations et reprises	{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
exceptionnelles			UJ	11 596	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

DGFIP N° 2057 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

Désignation de l' entreprise : Sas AUXODIS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP	10 896	UR	10 896	
	Autres immobilisations financières		UT	80	UV	80	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	721	721		
	Autres créances clients		UX	453 511	453 511		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 421	4 421		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	80 421	80 421		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC	731	731		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	44 796	44 796		
	Charges constatées d'avance		VS	93 159	93 159		
	TOTAUX			VT	688 737	VU style="text-align: right;">677 761	VV style="text-align: right;">10 976
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 460 855	1 460 855			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	6 945 221	1 142 076	3 203 664	2 599 481	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	54 313	9 000	23 750	21 563	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 888 151	1 888 151			
Personnel et comptes rattachés		8C	669 199	669 199			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	215 487	215 487			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	236 121	236 121			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	76 163	76 163			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	175 891	175 891			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	78 229	78 229			
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	77 339	77 339			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	16 488	16 488			
TOTAUX			VY	11 893 456	VZ style="text-align: right;">6 044 999	3 227 414	2 621 044
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	61 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 651 520	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/01/2022

N° SIRET

41961018300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas AUXODIS

ADRESSE (voie)

Avenue du Général De Gaulle

CODE POSTAL

21130

VILLE

AUXONNE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

9

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

9

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

3991

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

BERTHIER

Prénom(s)

Jean-Philippe

Nom marital

BERTHIER

% de détention

51,0000

Nb de parts ou actions

2 040,00

Naissance : Date

21/05/1973

N° Département

75

Commune

PARIS 4EME ARRONDISSEM

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

rue du Souris

Code Postal

21110

Commune

VARANGES

Pays

France

Titre (2)

MME

Nom patronymique

BAUDRILLARD

Prénom(s)

Virginie

Nom marital

BERTHIER

% de détention

48,7600

Nb de parts ou actions

1 950,00

Naissance : Date

22/01/1977

N° Département

10

Commune

ROMILLY-SUR-SEINE

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

rue du Souris

Code Postal

21110

Commune

VARANGES

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022 dont le total est de 13 127 264,20 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 907 300,66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/04/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

À partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020. Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents sur les comptes de résultat et de bilan et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Impacts (bruts si indiqués chiffrés) de la crise :

Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, tests, coût de désinfection des locaux, agents de sécurité, mise en place de séparations, nettoyage régulier des chariots...)

A compter du mois de janvier 2021 :

L'entreprise a été contrainte d'appliquer le couvre-feu, entraînant ainsi une diminution de ses horaires d'ouverture au public. Cependant, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	05 à 10 ans
- Hypermarché-Construction	10 à 25 ans
- Station service-Construction	07 à 25 ans
- Hypermarché-Aménag. construct.	10 à 20 ans
- Matériel transport	03 à 05 ans
- Matériel bureau informatique	05 à 10 ans
- Mobilier	05 à 12 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "prix d'achat triple net". Ce prix d'achat comprend :

- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente) est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		54 233,99			
CORPORELLES	Terrains			1 061 759,75			
	Constructions	Sur sol propre		7 618 940,24		12 280,54	
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.			2 322 849,27		33 272,66	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			703 942,53		21 696,14	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers					
		Matériel de transport			143 807,00		135 000,00
		Matériel de bureau & mobilier informatique			840 296,81		29 667,56
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours			189 518,03		72 616,32	
	Avances et acomptes					30 000,00	
			TOTAL	12 881 113,63		334 533,22	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			95 019,00		29 743,00	
	Prêts et autres immobilisations financières			20 376,00			
			TOTAL	115 395,00		29 743,00	
			TOTAL GENERAL	13 050 742,62		364 276,22	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			54 233,99	
CORPORELLES	Terrains				1 061 759,75	
	Constructions	Sur sol propre			7 631 220,78	
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons			2 356 121,93	
		Inst. gal. agen. amé. divers			725 638,67	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		65 507,00	213 300,00	
		Mat. bureau, inform., mobilier			869 964,37	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				262 134,35
		Avances et acomptes				30 000,00
			TOTAL	65 507,00	13 150 139,85	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			1 000,00	123 762,00	
	Prêts & autres immob. financières			9 400,00	10 976,00	
			TOTAL	10 400,00	134 738,00	
			TOTAL GENERAL	75 907,00	13 339 111,84	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		54 233,99			54 233,99
TOTAL		54 233,99			54 233,99
Terrains					
	Sur sol propre	1 718 195,38	355 407,42		2 073 602,80
Constructions					
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	867 828,72	184 271,46		1 052 100,18
Inst. techniques matériel et outil. industriels		433 332,58	68 499,90		501 832,48
Autres immob. corporelles					
	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	50 656,42	39 462,63	43 364,94	46 754,11
	Mat. bureau et informatiq., mob.	380 725,38	76 359,63		457 085,01
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 450 738,48	724 001,04	43 364,94	4 131 374,58
TOTAL GENERAL		3 504 972,47	724 001,04	43 364,94	4 185 608,57

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
CADRE B	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amortissements fin de l'exercice
	Frais d'établissement						
	Fonds commercial						
	Autres immob. incorporelles						
	TOTAL						
	Terrains						
	Constr.						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techn. mat. et outillage						
	A. Immo. corp.						
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
	Frais d'acquisition de titres de participations						
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 310 534,00	431 927,00		2 742 461,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	15 209,00		743,00	14 466,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	2 325 743,00	431 927,00	743,00	2 756 927,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	10 896,00		10 896,00
	Autres immobilisations financières	80,00		80,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	721,35	721,35	
	Autres créances clients	453 511,48	453 511,48	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	4 420,75	4 420,75	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	80 420,51	80 420,51	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	731,17	731,17	
Renvois	(1) Montant	44 796,25	44 796,25	
	(2) des	93 159,15	93 159,15	
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
TOTAUX		688 736,66	677 760,66	10 976,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	93 159,15
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	93 159,15

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 757,88
Autres créances	39 164,82
Disponibilités	
TOTAL	43 922,70

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	1 460 854,94	1 460 854,94		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	6 945 220,87	1 142 075,92	3 203 663,65	2 599 481,30
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		54 312,50	9 000,00	23 750,00	21 562,50
Fournisseurs & comptes rattachés		1 888 151,28	1 888 151,28		
Personnel & comptes rattachés		669 198,74	669 198,74		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		215 486,67	215 486,67		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	236 121,00	236 121,00		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	76 162,98	76 162,98		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	175 890,90	175 890,90		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		78 228,62	78 228,62		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		77 339,11	77 339,11		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		16 488,47	16 488,47		
TOTAUX		11 893 456,08	6 044 998,63	3 227 413,65	2 621 043,80
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	61 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 651 520,20			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas **AUXODIS**

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 488,47
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	16 488,47

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 658,72
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 262,94
Dettes fiscales et sociales	819 862,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	77 203,41
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 102 987,47

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 94 209,62 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,16 %
Table de mortalité INSEE 2021
Départ volontaire à 67 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	5 519 751,94					5 519 751,94
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	5 519 751,9					5 519 751,94
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	94 209,62					94 209,62
TOTAL	5 613 961,5					5 613 961,56

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société					4 267 558,29	4 267 558,29
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL					4 267 558,2	4 267 558,29

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 282 148,25	5 519 751,94
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	8 282 148,25	5 519 751,94

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Arnaud BODIER
10, Place du Capitaine Dreyfus
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes
individuels et consolidés :**

Exercice

Exercice N-1

13 964

13 409

TOTAL

13 964,00

13 409,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/01/2022	31/01/2021
Personnel salarié :	95,00	94,00
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise	11,00	10,00
Employés et techniciens	80,00	80,00
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
AUTRES PRODUITS EXC.		4 506
PRODUITS / CESSIONS ACTIFS		39 000
INDEMNITES TRANSACTIONNELLES	800	
VNC / CESSIONS ACTIFS	22 142	
DOTATION / PROV. EXC.	11 596	
TOTAL	34 538	43 506

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Sas AUXODIS

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AIDES ASP	24 500		
DONS	61 859		
DIVERS	77 090		
TOTAL	163 449,04		

guelle

AUXODIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros

Siège Social : Avenue du Général de Gaulle
21130 - AUXONNE

419 610 183 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 7 JUILLET 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2022 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 907.301 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice net comptable 907.301 €
- Au poste « Autres Réserves » 907.301 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

 CERTIFIE CONFORME

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice clos 31 JANVIER 2022 se soldant par un BENEFICE d'un montant de 907.301 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- Bénéfice net comptable 907.301 €
- Au poste « Autres Réserves » 907.301 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 CERTIFIE CONFORME

Arnaud BODIER

5, Rue des Merisiers
68920 WETTOLSHEIM

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Janvier 2022

AUXODIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social : Avenue du Général De Gaulle

21130 AUXONNE

RCS DIJON 419 610 183

AUXODIS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Avenue du Général de Gaulle
21130 AUXONNE

RCS DIJON 419 610 183

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Janvier 2022

A l'Assemblée générale de la société AUXODIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUXODIS, relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires et la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son

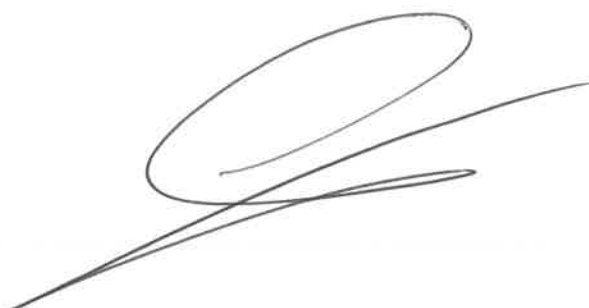
exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Wettolsheim, le 20 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Arnaud BODIER

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.